

Plan de continuité pédagogique

Service Universitaire de pédagogie

Mars 2020

Sommaire

I.	Offre de services du SUPTICE	3
II.	Applicatifs pédagogiques	3
A.	La plateforme de téléformation Moodle	3
B.	L'outil de classes virtuelles via e-learning	3
C.	L'outil de détection du plagiat Compilatio.....	4
D.	L'application Klaxoon	4
III.	Accompagnement technique et pédagogique.....	5
IV.	Création de ressources pédagogiques numériques.....	5
V.	Mise en ligne de ressources existantes	6
VI.	Accès à des ressources existantes pour les enseignants et les étudiants.....	6

I. Offre de service du SUPTICE

Dans le cadre du plan de pandémie, le SUPTICE s'est mobilisé afin d'accompagner les enseignants dans la réorganisation de leur enseignement. L'offre de service proposée s'articule autour des actions suivantes :

- Soutien aux utilisateurs des applicatifs pédagogiques
- Aide à la mise en ligne des ressources pédagogiques numériques existantes
- Aide à la création de ressources pédagogiques numériques
- Aide à l'usage pédagogique des applicatifs pédagogiques
- Aide à la conception de séquences pédagogiques à distance

Vous trouverez toute l'offre de service sur la page intranet dédiée à la continuité pédagogique : <http://bit.ly/PlanContinuitePedago> ou via la page [Informations Coronavirus](#) du site de Rennes 1, rubrique « continuité pédagogique ».

II. Applicatifs pédagogiques

Ces outils de support à l'enseignement à distance permettent de créer un environnement numérique d'apprentissage dans lequel les principales activités de l'étudiant peuvent être menées (apprendre, s'entraîner, s'évaluer, être évalué, communiquer avec son enseignant, communiquer avec ses pairs, etc.).

A. La plateforme de téléformation Moodle

Moodle est une plateforme de formation en ligne qui permet aux enseignants de mettre à disposition des étudiants des supports de cours ainsi qu'un ensemble de ressources et d'activités pédagogiques, mais aussi de communiquer avec les étudiants. Cette plateforme est adaptée autant pour une formation à distance que pour enrichir son cours délivré en présentiel.

La création des espaces cours est prise en charge par les gestionnaires Mahoodle des différentes composantes. Vous pouvez retrouver votre gestionnaire en consultant cette [liste](#).

Comment accéder à Moodle : <https://foad.univ-rennes1.fr>

Les tutoriels d'aide sont accessibles depuis cet [espace](#)

B. L'outil de classes virtuelles Via e-Learning

Via e-Learning est un outil de web-conferencing, qui permet d'organiser une formation, une réunion, des soutenances, des entretiens... en ligne, avec des participants éloignés géographiquement. Tous les participants assistent à la réunion depuis leur poste informatique et accèdent à la classe virtuelle simplement en cliquant sur un lien qui leur est envoyé par mail.

Vous pouvez créer des classes virtuelles directement depuis votre espace cours Moodle en créant une activité Via ou en vous connectant directement à l'application :

<https://e-learning.sviesolutions.com/Login> (Connexion avec les identifiants ENT)

Les tutoriels d'aide sont accessibles depuis cet [espace](#)

C. L'outil de détection du plagiat Compilatio

Compilatio permet de détecter le plagiat dans des travaux académiques : mémoires, thèses, rapports de stage, devoirs étudiants... en les comparant avec d'autres travaux issus de la base de données de l'éditeur et d'internet.

L'étudiant peut déposer ses travaux de deux manières différentes :

- En allant sur l'activité « devoir » de la plateforme Moodle.
- Via un lien envoyé par l'enseignant invitant les étudiants à transmettre leurs devoirs.

Les enseignants peuvent également analyser directement un ou plusieurs documents (en lot) sur la plateforme de l'éditeur.

Comment y accéder : <https://www.compilatio.net/identification/>. (Connexion avec les identifiants ENT)

Les tutoriels d'aide sont accessibles depuis cet [espace](#)

D. L'application Klaxoon

Klaxoon propose une solution 100 % interactive permettant de dynamiser les sessions de travail en groupe (cours, formations, réunions) dans le but de favoriser le dialogue et l'intelligence collective. Elle met à la disposition de tous une suite complète d'apps : Sondage, Quiz, Brainstorm, Challenge, etc. Les participants interagissent directement en se connectant à la plateforme depuis leur smartphone, tablette ou ordinateur.

Comment y accéder : <http://univ-rennes1.klaxoon.com/> (Connexion avec les identifiants ENT)

Les tutoriels d'aide sont accessibles depuis cet [espace](#)

III. *Accompagnement technique et pédagogique*

Pour toute information concernant la création et la gestion de vos espaces de cours dans la plate-forme MOODLE, vous pouvez vous tourner vers le [gestionnaire Mahoodle](#) de votre composante.

Pour toute question technique ou pédagogique et toute demande d'intervention, le SUPTICE reste à votre disposition via [l'outil de demande d'assistance](#) (helpdesk) de l'onglet « Aide et assistance » de l'ENT.

Pendant la période de pandémie, un numéro d'appel est également mis à votre disposition pour vos demandes d'assistance : **02 23 23 73 38**.

Vous pouvez également faire appel au SUPTICE si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement à la conception de séquences pédagogiques à distance.

Un [guide](#) « Enseigner à distance en 4 points » ainsi qu'un [espace de ressources](#) ont d'ailleurs été réalisés pour vous aider dans la mise en ligne de vos enseignements.

Plusieurs formations en ligne vous seront également proposées, notamment sur Moodle, la classe virtuelle, le tutorat en ligne... Vous pourrez vous inscrire à ces sessions depuis le site de formation des personnels de l'établissement : <https://fcp.univ-rennes1.fr/>

IV. *Création de ressources pédagogiques numériques*

Le SUPTICE peut également vous apporter un appui à la création de ressources pédagogiques en ligne, à partir de vos supports de cours présentiels notamment. Plusieurs types de ressources en ligne sont possibles : fichiers PDF, diaporamas, quizz, sondages, cartes, etc.

- **Power-point sonorisé** : vous pouvez consulter ce [tutoriel](#) d'aide à la création d'un diaporama
- **Vidéo** : plusieurs solutions s'offrent à vous :
 - Enregistrement d'une vidéo avec **l'outil de classes virtuelles Via E Learning** puis mise à disposition de la vidéo aux étudiants. Dans ce cas, nous vous conseillons de créer une classe virtuelle à laquelle vous serez l'unique participant, d'importer vos supports de présentation et une fois prêt de lancer l'enregistrement. Vous pouvez suivre le tutoriel « [Comment enregistrer une classe virtuelle ?](#) »
 - **Utilisation du logiciel OBS (OBS Studio)**. C'est un logiciel gratuit qui permet de réaliser des screencasts (captation de l'écran et d'une voix off). Voici le site de téléchargement : <https://obsproject.com/> et le lien vers les [tutoriels](#)

V. *Mise en ligne de ressources existantes*

Dans le cadre du plan de continuité pédagogique, l'établissement a souscrit à un abonnement au service d'hébergement vidéo de l'éditeur **Vimeo**. Ce service permettra de stocker toutes les vidéos pédagogiques produites par les enseignants et les étudiants sur des serveurs sécurisés, d'éviter de surcharger Moodle avec ces ressources volumineuses et de proposer une alternative à l'outil mediacenter, service d'hébergement de vidéo de l'établissement, qui n'est plus maintenu par Inwicast.

La procédure pour déposer des vidéos est la suivante :

- Demandez le dépôt d'une vidéo via le [helpdesk](#)
- Envoyez la vidéo via un système d'envoi de fichiers volumineux (ex : [Filesender](#))
- Pour chaque vidéo, indiquez le nom de composante, le nom du cours, le titre pour la vidéo et le nom d'enseignant ou d'étudiant
- Par la suite, le lien de la vidéo vous sera transmis pour intégration dans votre espace cours

VI. *Accès à des ressources existantes pour les enseignants et les étudiants*

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de sites qui proposent des ressources numériques pédagogiques gratuites :

- [Le portail sup-numerique.gouv.fr](http://leportail.sup-numerique.gouv.fr) : Le Ministère a déployé un portail qui recense toutes les ressources numériques libres produites par des établissements d'enseignement supérieur, notamment dans le cadre des universités numériques thématiques,
- [L'Université Numérique Juridique Francophone \(UNJF\)](#) : L'Université numérique propose des ressources dans divers domaines du droit : droit public, droit privé, histoire du droit, etc.
- [L'Université des Sciences en Ligne \(UNISCIEL\)](#) : Il est possible d'accéder sans mot de passe à une "[licence type](#)" qui est une sélection de ressources par discipline, année d'études et activités qui peuvent être utilisés et à un ensemble de modules reprenant la structure d'un cours habituel de licence de sciences (L1, L2) : cours, exercices, évaluations, conçus généralement pour un enseignement de 3 ECTS sur 10 à 12 semaines (connexion nécessitant une auto-inscription),
- [La plateforme Fun-MOOC](#) : Cette plateforme héberge des cours en ligne gratuits et ouverts à tous et ouvre sur demande de l'établissement son espace **Fun Campus** (SPOC).
- [La plateforme de MOOC Coursera](#) : dans le cadre de la pandémie, la plateforme ouvre ses contenus sur demande des établissements
- [La plateforme DUT GACO@distance](#) : L'IUT en ligne a décidé d'ouvrir sa plateforme à tous les départements en gestion administrative et commerciale des organisations
- Les entreprises du domaine EDTECH proposent un accès gratuit à leur solution pendant la pandémie : <https://solidarite.edtechfrance.fr/>